

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variétés

Journal de la société statistique de Paris, tome 45 (1904), p. 221-223

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1904__45__221_0

© Société de statistique de Paris, 1904, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VI.
VARIÉTÉS.

1° **Saint-Louis en Missouri.** — Aux États-Unis, tout est colossal, tout est « mammoth », comme disent les Américains. La ville de Saint-Louis, dans laquelle vient de s'ouvrir l'Exposition universelle, en est une preuve entre cent.

Imaginez, sur la rive droite du Mississippi, fleuve large de 800 mètres, deux fois la superficie de Paris couverte de minoteries, de fonderies, de brasseries, de sucreries, de filatures de coton et de manufactures de tabac; placez dans une enceinte indéterminée dix-huit parcs gigantesques, dont le moindre a les dimensions du bois de Boulogne; découpez-y des rues de vingt-quatre kilomètres de longueur; semez-y des monuments comme la gare centrale, point d'aboutissement de vingt-quatre voies ferrées, une Bourse qui est un monde, des églises pour toutes les religions, des halles pour toutes les marchandises : grains, farines, bétail; sillonnez cette plaine qu'habitent 700 000 êtres humains d'innombrables « trolleys », et vous aurez la sensation de quelque chose d'énorme, de non-vu, d'inouï, même si vous êtes Parisien et si vous avez visité Londres.

Saint-Louis occupe le centre géographique de la Louisiane.

Ces noms rappellent notre histoire; ils rappellent la France d'autrefois.

En 1763, au moment où nous perdions gaiement le Canada, deux Français, deux Béarnais : Laclède et Chonteau, l'un, homme de quarante ans, l'autre, enfant de quatorze ans, s'arrêtèrent à l'endroit où commence aujourd'hui le pont-viaduc qui réunit les deux bords du fleuve, et, abattant quelques arbres, ils y construisirent une cabane.

Ils venaient faire le commerce des pelleteries avec les Peaux-Rouges de la contrée. Bientôt, des colons du Fort de Chartres, distant de 76 kilomètres, se groupèrent autour d'eux, élurent Laclède pour leur juge et se soumirent aux lois de « la Coutume de Paris ».

Un village naquit. Il n'était encore qu'une petite cité vers le milieu du XIX^e siècle. Actuellement, c'est la quatrième ville de l'Union et celle dont le développement — Chicago mis à part — a été le plus rapide, le plus invraisemblable.

Qu'est devenu l'élément primitif de la population? Perdu, submergé, noyé sous le flot de l'immigration anglaise et germanique! Des noms seuls subsistent, des noms de rues qui disent nos gloires : les rues Cavalier de la Salle, La Fayette, Marceau, ou qui évoquent des images : les rues Florissante, Côte-Brillante, Bellefontaine.

Ainsi que toutes les métropoles, Saint-Louis offre autant d'aspects différents qu'elle a de quartiers.

Market-street grouille d'une animation extraordinaire : on y trouve des maisons petites et basses, des restaurants à bon marché, des drogueries « drugstores », à la fois pharmacie, café, salon de coiffure, bureau de poste, de télégraphe et de téléphone.

Le long de Broadway s'étalent les magasins d'ameublement, de confections et de modes, les bijouteries, les bazars de fourrures, les entrepôts des commissionnaires recouvrant parfois une demi-douzaine d'hectares de terrain.

A l'ouest, ce sont les chalets, les villas des milliardaires encadrées dans la verdure, entourées d'eaux jaillissantes ou courantes.

Du côté de l'est, se prolongent les faubourgs industriels jusqu'à Crystal-City, le Saint-Gobain américain.

Et partout, symboles des temps nouveaux, plus altiers que le clocher des temples et les cheminées des usines, se dressent les caravansérails à dix-sept, dix-huit, dix-neuf étages!

Dans un site qui ressemble à Saint-Cloud, à Meudon, à Clamart, aux plis de collines et de vallées artificielles, entre les lacis d'une rivière improvisée, on a installé les palais de l'Exposition.

Avec la « Machinerie » montrant l'extraction du minerai, la transformation graduelle des produits naturels, la fabrication des canons et des aiguilles d'acier; avec la reproduction exacte d'un village des Philippines et des Lieux Saints de Judée; avec la carte de l'Agriculture écrite sur le sol au moyen de plantations qui caractérisent chacun des quarante-cinq États de la République; avec bien d'autres curiosités somptueuses ou rares, cela couvre un espace égal à trois fois l'étendue de notre Exposition de 1900, l'Exposition du bois de Vincennes y comprise.

L'attrait est donc réel qui déterminera les Européens à passer l'Océan pour aller s'instruire là-bas.

Mieux que dans les livres — fussent-ils de Carnegie et de Roosevelt — ils y étudieront les prodiges du génie moderne. La vie puissante, faite de vouloir, d'action, et aussi d'au-

dace, leur apparaîtra telle que savent la réaliser des gens libérés de la routine, débarrassés des entraves de la tradition.

Il est souhaitable que ce spectacle soit donné à nos ingénieurs, à nos patrons, à nos ouvriers, qu'il soit offert principalement à notre jeunesse trop timide.

Huit jours passés à Saint-Louis vaudront mieux que de nombreux mois d'études purement théoriques. La leçon des maîtres sert quelquefois ; la leçon des choses sert toujours. De la seconde à la première il y a toute la différence qui sépare le concret de l'abstrait. Et nous avons besoin de sortir des incertaines abstractions !

PAUL RISSON.

2° La campagne des sucres dans l'Inde pour l'année fiscale 1902-1903 et la nouvelle législation sucrière pour 1904. (*Bombay, 20 janvier 1904.*) — L'entrée en vigueur de la convention de Bruxelles devait, fatalement, amener au début une perturbation assez profonde sur le marché mondial des sucres ; en ce qui concerne l'Inde, l'étude du marché indien, dans l'année qui a précédé cette entrée en vigueur, est des plus intéressantes. Jusqu'à l'année fiscale 1902-1903, les droits compensateurs (*countervailing duties*) avaient été impuissants à neutraliser l'action des primes et à arrêter l'importation des sucres de betteraves des pays où la production et l'exportation de ces sucres étaient favorisés artificiellement.

Après l'imposition par le gouvernement de l'Inde des droits compensateurs supplémentaires du 6 juin 1902, la situation se modifia complètement et l'importation des sucres de betteraves, artificiellement favorisés, subit pour la première fois un recul des plus sérieux. Les importations, de ce chef, qui avaient été de 146 810 tonnes en 1901-1902, tombèrent en 1902-1903 à 72 876 tonnes. Comme compensation, les importations de sucre de canne ont augmenté de 41,6 p. 100 comparées à la précédente année fiscale, moins qu'on ne l'avait espéré.

Les droits compensateurs de tout genre, contre les primes, comme ceux contre les cartels, devaient cesser automatiquement le 1^{er} septembre 1903, jour où entrerait en vigueur la convention de Bruxelles ; un effort fut tenté pour se soustraire à cette obligation et le conseil du vice-roi décida même de les maintenir jusqu'au 31 mars 1904, époque où il calculait que tous les stocks ayant bénéficié des primes ou des cartels seraient épuisés. Tous les sucres d'importation européenne provenant de pays signataires de la convention étaient exempts de droits compensateurs, à condition d'être accompagnés d'un certificat prouvant que leur production était postérieure à l'entrée en vigueur de la convention de Bruxelles, c'est-à-dire au 1^{er} septembre 1903.

Telle est la situation à l'heure actuelle, et nos sucres français devraient essayer résolument d'aborder le marché indien. La question est certes difficile, mais elle n'est pas insoluble.

Voici maintenant quelques chiffres, les plus récents, qui méritent réellement de retenir l'attention, si l'on veut avoir une idée claire du nouveau marché à conquérir. Pour les sept dernières années fiscales, la proportion des sucres de cannes et des sucres de betteraves en tonnes, importés dans l'Inde, a été la suivante :

Periodes.	Sucres de cannes.	Sucres de betteraves.	Total.
1896-1897	89 793	44 329	134 122
1897-1898	101 466	110 303	211 799
1898-1899	111 931	76 314	188 255
1899-1900	104 174	43 615	147 789
1900-1901	152 452	89 629	242 081
1901-1902	124 595	146 810	271 405
1902-1903	176 466	72 876	249 342